

Image not found or type unknown



Vente chalet avant succession

Par **Crichou62**, le **23/07/2023** à **12:13**

Bonjour,

Mon père est décédé, il possédait avec ma mère un chalet style mobil-homme sur un terrain de camping. Il est en vente depuis quelques temps et elle a reçu une proposition seulement nous ne sommes pas encore passés chez le notaire pour la succession. A t elle le droit de le vendre dans ces conditions. Merci

Par **Marck.ESP**, le **23/07/2023** à **12:17**

Bonjour et bienvenue

C'est bien entendu possible avec la signature de chacun.

Il vous faut de toute manière voir le notaire